

Prévenir et agir contre le harcèlement moral, le harcèlement sexuel et les violences sexistes au travail

Prévention des risques psychosociaux (RPS)

PUBLIC

- Membre CSE/Référent entreprise
- Représentant élu
- Responsable RH
- Dirigeant
- Tout salarié

INTERVENANTS

Juriste de droit social

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA- ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les phénomènes de harcèlement au travail et les violences sexistes
- Mobiliser des outils juridiques : législation, réglementation et jurisprudence
- Savoir réagir face à une situation présumée de harcèlement
- Contribuer à une démarche globale de prévention du harcèlement et des violences sexistes au travail

Programme

Connaître les phénomènes de harcèlement et le sexisme au travail : quelles réalités et quelles réponses du droit ?

- Le harcèlement et le sexisme : une violence psychologique spécifique (les différentes formes, les causes)
- Les conséquences sur la santé des personnes victimes
- Une catégorie juridique : entre interdiction du Droit social et répression du Droit pénal

Prévenir et traiter le harcèlement et le sexisme au travail

- Les acteurs de l'entreprise : employeurs, CSE, référents, rôles, responsabilité, moyens d'action
- Les autres acteurs externes et leurs missions : médecin du travail, inspection du travail, le défenseur des droits
- Coordination des moyens de la prévention du harcèlement et du sexisme au travail
- L'intervention en situation de harcèlement
- Le devoir de prévention

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Interaction dans une visée constructive et de réflexion du groupe
- Exposés théoriques, pratiques et juridiques
- Mises en situation et analyses de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- Quiz et études de cas
- Auto-évaluation

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>